

taines institutions réduites à l'impuissance et d'autres menacées parmi celles-là mêmes qui n'ont pour but que le développement de la piété chez les fidèles ou la bienfaisance publique ou privée ; quand on vit dissoudre en très grand nombre des sociétés inoffensives et méritantes, et détruire ainsi, en quelques heures de tempête, le travail patient, charitable et mo l'este, réalisé pendant de longues années par tant de nobles intelligences et de cœurs généreux.

En recourant à ces mesures excessives et o lieuses, l'autorité publique se mettait tout d'abord en contradiction avec ses affirmations antérieures. Pendant longtemps, en effet, elle avait représenté les populations de la Péninsule comme de connivence et parfaitement solidaires comme elle dans l'œuvre révolutionnaire et hostile à la Papauté ; et maintenant au contraire, elle se donnait tout à coup à elle-même un démenti en recourant à des expédients d'exception pour étouffer d'innombrables associations répandues dans toute l'Italie, et cela sans autre raison que leur dévouement et leur attachement à l'Eglise et à la cause du Saint-Siège.

Mais de telles mesures lésaient par-dessus tout les principes de la justice et même les règles des lois existantes.

En vertu de ces principes et de ces règles, il est loisible aux catholiques, comme à tous les autres citoyens, de mettre librement en commun leurs efforts pour promouvoir le bien moral et matériel de leur prochain et pour vaquer aux pratiques de piété et de religion. Ce fut donc chose arbitraire de dissoudre tant de sociétés catholiques de bienfaisance, qui dans d'autres nations jouissent d'une existence paisible et respectée, et cela sans aucune preuve de leur culpabilité, sans aucune recherche préventive, sans aucun document qui pût démontrer leur participation aux désordres survenus.

Ce fut aussi une offense spéciale envers Nous, qui avons organisé et béni ces utiles et pacifiques associations et envers vous, Vénérables Frères, qui en aviez prouvé avec soin le développement et qui aviez veillé sur leur marche régulière. Notre protection et votre vigilance auraient dû les rendre encore plus respectables et les mettre à l'abri de tout soupçon.

Nous ne pouvons non plus passer sous silence combien de telles mesures sont pernicieuses pour les intérêts des populations, pour la conservation sociale, pour le bien véritable de l'Italie. La suppression de ces sociétés augmente encore la misère morale et matérielle du peuple qu'elles s'efforcent d'adoucir par tous les moyens possibles ; elle ravit à la société une force puissamment conservatrice, puisque leur organisation même et la diffusion de leurs principes était une digue contre les théories subversives du socialisme et de l'anarchie ; enfin elle irrite encore davantage le conflit religieux que tous les hommes exempts de passions sectaires considèrent comme extrêmement funeste à l'Italie dont il brise les forces, la cohésion et l'harmonie.

Nous n'ignorons pas que les sociétés catholiques sont accusées de tendances contraires à l'organisation politique actuelle de l'Italie et considérées à ce titre comme subversives.

Une telle imputation est fondée sur une équivoque, créée et